

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11 L'an deux mille vingt quatre
Présents : 10 Le 28 mars à 19 heures 00
Pouvoir : 01 Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents : 01 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
En salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christopher
LATAPY, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2024

Étaient présents : M. Christopher LATAPY, M. Romain OPILLARD, Mme Julie BOUTOULLE,
Mme Sophie BAEZ, M. Laurent BELLES, Mme Laurence CLEMENT-SALON, M. Francis DARTEYRE,
Mme Fanny LUSSAC, Mme Frédérique MONIER, Mme Marie-Françoise VIDEAU

Était absent excusé : M. Guillaume JOLLES qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise VIDEAU

Secrétaire de séance : Mme Laurence CLEMENT-SALON

OBJET : 2024-012 DÉLIBÉRATION SUR LES SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2024

Mme Laurence CLEMENT-SALON en charge des Associations propose au Conseil Municipal la répartition des subventions selon le tableau ci-dessous :

Associations	Attributions 2024
AMICALE POMPIERS	100€
COMICE AGRICOLE DU BAZADAIS	50€
PHRYGANE LANGONNAIS	300€
SOCIETE DE CHASSE DE SAINT LOUBERT	300€
JUDO CLUB DE BIEUJAC	300€
USEP CASTETS	300€
TÉLÉTHON	50€
GUIDON MACARIEN	200€
COMITÉ DES FÊTES	300€
ENCORE DES TIROIRS CACHES	150€
TOTAL	2050€

Le Conseil Municipal délibère et vote.

Vote :

Pour : 11/11

Contre : 00/11

Abstention : 00/11

La délibération est approuvée à l'unanimité des présents.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, le 28 mars 2024.

Le Maire,

M. Christopher LATAPY



La Secrétaire de Séance,

Mme Laurence CLEMENT-SALON

